



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/1
18 septembre 2017

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quatre-vingtième réunion
Montréal, 13 – 17 novembre 2017

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. Questions financières :
 - a) État des contributions et des décaissements;
 - b) Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
 - c) Comptes du Fonds multilatéral :
 - i) Comptes finaux de 2016;
 - ii) Rapprochement des comptes de 2016;
 - d) Budgets du Secrétariat approuvés pour 2018 et 2019 et proposé pour 2020.
5. Données sur les programmes de pays et les perspectives de conformité.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

6. Évaluation :

- a) Rapport final de l'évaluation des projets sur les refroidisseurs;
- b) Étude théorique sur l'évaluation du secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération;
- c) Projet de programme de travail de suivi et évaluation pour l'année 2018.

7. Mise en œuvre du programme :

- a) Rapport de situation et rapports sur les projets comportant des exigences particulières de remise des rapports;
- b) Rapport global sur l'achèvement de projets de 2017.

8. Planification des activités :

- a) Mise à jour de l'état de la mise en œuvre du plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2017-2019;
- b) Retards dans la soumission des tranches;
- c) Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour la période 2018-2020;
- d) Plans d'activités des agences bilatérales et d'exécution pour la période 2018-2020;
 - i) Agences bilatérales;
 - ii) PNUD;
 - iii) PNUE;
 - iv) ONUDI;
 - v) Banque mondiale.

9. Proposition de projets :

- a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
- b) Coopération bilatérale;
- c) Amendements au programme de travail de 2017 :
 - i) PNUD;
 - ii) PNUE;
 - iii) ONUDI;
 - iv) Banque mondiale;
- d) Examen de la structure globale du Programme d'aide à la conformité (décision 77/38 c)) et budget du Programme d'aide à la conformité du PNUE pour l'année 2018;

- e) Coûts de base du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2018;
 - f) Projets d'investissement.
10. Questions relatives à l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal :
- a) État des contributions supplémentaires au Fonds multilatéral (décision 79/42 c));
 - b) Analyse globale des résultats des enquêtes sur les solutions de remplacement des SAO (décision 79/43 c));
 - c) Développement des lignes directrices sur les coûts de la réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5 : Projets de critères de financement (décisions 78/3 i) et 79/44 b));
 - d) Principaux aspects liés aux technologies de contrôle du sous-produit HFC-23 : Données préliminaires sur les usines mixtes produisant du HCFC-22 souhaitant fermer leurs portes (décision 79/47 d)).
11. Projet de rapport du Comité exécutif à la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
12. Rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production.
13. Questions diverses.
14. Adoption du rapport.
15. Clôture de la réunion.
-